

**REPONSE DU CONSEIL D'ETAT  
à la simple question Graziella Schaller –  
Entre concours d'idées et cabanes de chantier, quelle sera l'allure -  
pendant 10 ans - de l'esplanade Est de Plateforme 10? (21\_QUE\_26)**

***Rappel de l'intervention parlementaire***

*Au moment où le canton lance un concours d'idée pour l'aménagement de l'esplanade de Plateforme 10, les CFF annoncent que l'entrée Est de la gare (donc cette même esplanade) sera occupée pendant 10 ans par un "village de Portakabin", autrement dit par des baraquements de chantier destinés à héberger jusqu'à 130 ouvriers. Les gabarits de ces baraquements seront de 17 à 19,5 mètres de long, 12 mètres de large, et jusqu'à 7,5m de hauteur.*

*Le paysage de l'entrée Est de la gare sera donc durablement modifié, et il faudra attendre 10 ans pour que l'entrée Est de la plateforme muséale ait l'aspect présenté par les images virtuelles de Plateforme 10.*

*Nous nous interrogeons sur la temporalité de ce concours d'idées: comment partager l'espace entre ".....des espaces culturels, d'expositions, d'évènements et de performance, des espaces publics ainsi que des ateliers d'artistes et des surfaces administratives, l'aménagement de 1'500m2 d'espaces végétalisés, arborisés et de plan d'eau est également prévu pour l'entrée du site de Plateforme 10" et les nombreux et imposants portakabines des CFF pour un chantier de cette taille?*

*Nous souhaitons être informés comment la cohabitation et la complémentarité sont prévues entre le chantier des CFF et les installations artistiques envisagées.*

*(Signé) Graziella Schaller*

## Réponse du Conseil d'Etat

La question de l'occupation du secteur Est de Plateforme 10 a fait l'objet d'une coordination entre les CFF et le Canton ainsi que d'une planification détaillée.

Une convention a été signée entre les deux parties, qui prévoit que les CFF libèrent le poste directeur et tout le secteur dès que le chantier sera terminé. Selon la planification actuelle, les CFF occuperont le bâtiment et le secteur au plus tôt jusqu'en 2026, au plus tard jusqu'en 2030.

En tenant compte de ces échéances, le calendrier du développement du secteur Est de PLATEFORME 10 est le suivant :

- Le concours d'idées « Une entrée pour PLATEFORME 10 » a été annoncé le 27 avril 2021. Les projets devront être rendus le 3 septembre 2021 et le lauréat sera désigné par le jury le 12 octobre 2021. L'objectif de ce concours d'idées est également de bien anticiper l'ensemble des mutations qui ont commencé dans cette zone avec le quai n°1 et également le périmètre du projet Pôle-gare mené par la Ville de Lausanne ainsi que le chantier Léman 2030.
- Le terrain devra tout d'abord être légalisé. Les démarches requises dureront trois à quatre ans, soit jusqu'en 2025 environ.
- Un concours d'architecture sera lancé ensuite avec pour objectif de désigner un projet lauréat au début de l'année 2026.
- S'ensuivront en 2027 la mise à l'enquête du projet final et une demande de crédit d'ouvrage au Grand Conseil.

Par ailleurs, afin d'assurer un accès accueillant à PLATEFORME 10 durant les quelques années où les containers de chantier des CFF seront présents, le Directeur général de PLATEFORME 10, M. Patrick Gyger, développe, en étroite collaboration avec les CFF, un aménagement temporaire de la zone d'entrée du site.

Ainsi adopté, en séance du Conseil d'Etat, à Lausanne, le 7 juillet 2021.

La présidente :

*N. Gorrite*

Le chancelier :

*V. Grandjean*